

Examen par l'OCDE des institutions  
budgétaires indépendantes

# Bureau fédéral du Plan belge (BFP)

2023

**POINTS  
ESSENTIELS**

## RÉSUMÉ

En 1959, le gouvernement national belge a confié une grande partie de l'expertise en matière de politique économique, que l'on retrouve normalement dans les ministères, à une institution qui allait devenir le Bureau fédéral du Plan (BFP ou le Bureau). En 60 ans d'existence, le Bureau a solidement établi sa réputation d'institution d'analyse indépendante. Les parties prenantes saluent la qualité des travaux réalisés par le BFP et son impartialité. Ses experts sont à la pointe de la modélisation.

La relation historique étroite qu'a entretenue le BFP avec le gouvernement en tant que conseiller, le distingue des institutions créées plus récemment dans d'autres pays européens pour remplir les obligations découlant du cadre de coordination et de surveillance renforcées des politiques budgétaires des États membres de zone euro. Le Bureau fournit des analyses indépendantes et des prévisions macroéconomiques pour le budget, mais il apporte également un soutien technique au gouvernement. En effet, il a la réputation d'être la "calculatrice du gouvernement", assurant une fonction analytique pour le service public dans plusieurs domaines importants. L'évaluation du Bureau et de sa structure par rapport aux normes internationales et aux pairs doit prendre en compte le contexte institutionnel particulier de la Belgique.

Le premier volet de cet examen évalue le cadre institutionnel et les activités du Bureau, en particulier en tant qu'une des institutions budgétaires indépendantes (IFI) de la Belgique. Le BFP est une institution avec un ancrage national et perçue comme indépendante, non partisane et transparente quant à ses méthodes et modèles. Par conséquent, l'institution a acquis une influence et un poids considérables en tant qu'organisme de surveillance budgétaire. Le BFP fournit par exemple des informations sur l'exposition des autorités fédérales aux coûts du vieillissement de la population grâce à ses travaux menés au sein du Comité d'étude sur le vieillissement, lui aussi indépendant, dont les rapports ont incité le gouvernement à orienter plusieurs réformes des pensions sur une voie plus soutenable.

L'examen a néanmoins permis d'identifier quatre domaines dans lesquels le cadre institutionnel et les activités du Bureau pouvaient être améliorés.

1. Renforcer l'impact du Bureau sur le débat public et parlementaire.
2. Veiller à ce que les nouvelles tâches ne compromettent pas la capacité du Bureau à exercer ses fonctions existantes et à entreprendre des travaux de sa propre initiative, ce qui est important pour son indépendance. Cet objectif peut être atteint par les moyens suivants :
  - Fournir, au début de chaque législature, des garanties de financement à moyen terme qui reflètent l'ensemble des responsabilités.
  - Veiller à ce que le Bureau soit consulté au sujet de ses nouvelles missions et responsabilités et à ce que celles-ci soient dûment dotées en ressources.
  - Mieux déterminer les priorités au sein du BFP, la direction devant réexaminer plus fréquemment l'ordre des priorités et les plans stratégiques du Bureau.
3. Créer un environnement de travail attrayant pour les jeunes professionnels afin de contribuer à rendre les effectifs du Bureau plus diversifiés et dynamiques, ce qui est important pour la résilience de l'institution, l'innovation et l'amélioration de ses capacités analytiques dans le temps.
4. Accroître la transparence opérationnelle du Bureau pour qu'elle égale sa transparence analytique, par exemple en publiant un rapport d'activité annuel incluant des états financiers afin de renforcer la confiance des citoyens dans l'institution.

L'examen a également porté sur la capacité d'analyse du Bureau, en particulier sur les modèles qu'il utilise dans des domaines tels que les pensions, la fiscalité, le marché du travail, l'énergie et les investissements.

Le BFP s'est vu confier un large éventail de missions à réaliser et a développé, pour ce faire, une gamme complète de modèles. Il dispose également d'un système unique et efficace pour intégrer ses banques de données, inputs et outputs à travers les modèles, les équipes et les projets.

L'examen a montré que les différents modèles du Bureau sont adéquats pour la mise en œuvre de son mandat. Ils sont comparables aux modèles utilisés au niveau international par des institutions budgétaires homologues, des administrations centrales et leurs départements opérationnels. En effet, le Bureau a été à l'avant-garde d'initiatives de développement de modèles, tant collectives au niveau de l'UE, qu'individuelles, en orientant et aidant des pairs à l'étranger à construire leurs capacités internes.

## RÉSUMÉ SUITE

Pour autant que les ressources le permettent, le BFP pourrait encore renforcer ses efforts de modélisation dans les domaines moins bien couverts, au regard des besoins du Bureau ou d'autres IFI disposant de missions et ressources similaires. Par exemple, le développement de prévisions à très court terme et l'élargissement de l'éventail des estimations de la production potentielle et de l'écart de production pourraient aider le Bureau à évaluer l'environnement économique actuel. Des investissements dans des modèles qui adaptent le coût des politiques en fonction de réactions comportementales, qui aident à évaluer les réformes structurelles, qui évaluent l'impact de la taxation du patrimoine et qui estiment l'impact carbone des politiques gouvernementales seront particulièrement utiles pour la nouvelle mission du BFP, qui consiste à évaluer le coût budgétaire et les effets des programmes électoraux.

Le dernier volet de l'examen évalue les prestations du Bureau dans le cadre de sa nouvelle mission de chiffrage des programmes électoraux. Les missions du BFP ont été élargies en 2014 pour inclure le "chiffrage" des propositions de mesures politiques contenues dans les programmes électoraux des partis politiques représentés au parlement fédéral. Cela comprend à la fois l'estimation du coût initial d'une mesure pour les finances publiques et l'évaluation quantitative de l'impact de la mesure sur une série d'indicateurs socio-économiques (tels que l'emploi, le pouvoir d'achat de différentes catégories de revenus et l'environnement). Le rôle du BFP a été précisé en 2018 et le premier exercice de chiffrage a été réalisé en vue des élections fédérales et régionales de 2019.

Dans l'ensemble, l'exercice 2019 a respecté le prescrit de la loi et les objectifs politiques visés. Les parties prenantes s'accordent à dire que l'exercice d'évaluation des coûts des programmes électoraux du BFP devrait être permanent et pourrait être développé plus avant pour renforcer son impact. L'exercice a amélioré la transparence autour des effets des mesures proposées, a permis que des engagements électoraux spécieux débouchent sur des conséquences politiques, a renforcé la crédibilité politique pendant la campagne électorale, a nourri les négociations de formation d'une coalition après les élections, a aidé les partis politiques à élaborer des propositions de mesures plus robustes et, partant, de meilleures politiques publiques, et enfin, a amélioré la perception de l'indépendance du Bureau.

Malgré le succès global de l'exercice de chiffrage en 2019, les efforts visant à améliorer l'efficacité de l'exercice en vue de l'élection de 2024 et au-delà devraient se concentrer sur les points suivants :

- Sensibiliser davantage les citoyens à l'évaluation indépendante, réalisée par le BFP, du coût des programmes électoraux.
- Améliorer la comparabilité des programmes des partis.
- Accroître les capacités techniques en vue de déterminer les effets d'une gamme plus large de mesures.
- Présenter les impacts régionaux des priorités et des mesures.
- Établir des directives administratives plus claires et plus complètes pour l'exercice de chiffrage.

Ces changements peuvent accroître l'impact des élections fédérales, améliorer l'information des électeurs, rendre le vote plus ouvert et inclusif. De cette manière, le BFP peut aider les citoyens à mieux comprendre les conséquences économiques, sociales et environnementales de différentes options de vote qui s'offrent eux, forgeant ainsi leur confiance dans la légitimité et le fonctionnement du processus électoral dans son ensemble.

---

*Cette publication a été préparée avec l'aide financière de l'Union européenne. Les vues qui y sont exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de l'Union européenne.*

*L'action a été financée par l'Union européenne via l'instrument d'appui technique et mise en œuvre par l'OCDE, en coopération avec la Commission européenne.*



Pour plus d'informations:  
[@OECDgov](https://twitter.com/OECDgov)  
[www.oecd.org/gov](http://www.oecd.org/gov)

Contact: [Scherie.Nicol@oecd.org](mailto:Scherie.Nicol@oecd.org)



**Financé par  
l'Union européenne**